



• Édito du maire	page 1
• Budget	page 2
• Urbanisme	page 3
• Travaux sur la commune	page 4
• Ecole-chantier jeunes	page 5
• Enfance -Jeunesse	page 6
• Vie communale	page 7
• Bibliothèque	page 8
• Marché de Noël	page 9
• Sport et associations	page 10
• Info diverses et jeux	page 11
• Mairie	page 12

## Les échos du viaduc



Bajamontaises, Bajamontais,

Les 6 premiers mois d'activité de votre conseil municipal ont été dominés par l'élaboration du budget 2014 et, conformément à nos engagements de campagne, par le travail sur le projet de rénovation du pôle enfance.

Deux préoccupations intimement liées, puisque la première conditionne les capacités de financement de la seconde.

Vous connaissez tous le contexte général de réduction de la dépense publique et dans ce cadre la réduction des dotations d'état aux collectivités locales.

Après une réduction de 1,5 milliard d'euros en 2014, elles baisseront de 3,65 milliards d'euros en 2015, et de 11 milliards, en tout, sur 2015-2017. L'inconnu pour la suite étant le mécanisme de péréquation qui sera appliqué.

Le travail du conseil municipal est donc bien de répondre à vos besoins dans un contexte budgétaire et fiscal contraint.

Nos choix actuels et futurs sont guidés par cette réalité budgétaire. Plus que jamais, nos leviers demeurent la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le maintien d'une suffisante capacité d'autofinancement, enfin, prioriser et prioriser nos investissements.

Dans ce contexte et concernant le projet structurant de la rénovation du pôle enfance, nous nous employons avec le cabinet de La SERRE, notre bureau d'étude et en collaboration avec les usagers, à retravailler le projet.

Un exercice complexe, dans lequel je tiens à remercier l'engagement des partenaires, représentants des parents au conseil d'école, l'équipe enseignante, l'équipe de la Maison de l'Enfance. Bien que le phasage des travaux ne soit pas finalisé, le chantier doit voir le jour courant 2015.

La rentrée de septembre a vu notre école communale accueillir 91 inscriptions. Les prévisions 2015/2016 s'élèvent à 96 enfants, preuve de notre dynamisme démographique.

Ce fut aussi l'accueil de quatre nouvelles enseignantes, Mme Edwige DONATI, Directrice, ainsi que Mmes Christelle LECLERC, Anne-Laure DUMOND et Sabrina LOWINSKI.

Je me permets, à l'occasion de ce nouveau numéro de l'Écho du Viaduc et en votre nom, de les accueillir chaleureusement.

Dans l'attente des vœux de l'équipe municipale qui se dérouleront le vendredi 9 janvier 2015 à 18 h 30, je vous souhaite au nom du conseil municipal une excellente fin d'année.

Le Maire,  
Patrick BUISSON

DEPENSES			RECETTES		
60	<b>Achats :</b> Fournitures pour cantine, mairie, combustibles,...	97 500	70	<b>Produits des services :</b> Cantine scolaire, transport d'élèves,...	45 300
61	<b>Services extérieurs :</b> Entreprises pour travaux de voirie communale, bâtiments, assurance,...	39 300	73	<b>Impôts et taxes :</b> Contributions directes,...	286 926
62	<b>Autres services extérieurs :</b> Transports scolaires, téléphone, timbres,...	36 700	74	<b>Dotations, subventions, participations :</b> Dotations de l'Etat, subventions départementales, taxe professionnelle,	311 446
63	<b>Impôts, taxes et versements assimilés :</b> Taxes foncières, cotisation, formation professionnelle,...	5 169			
64	<b>Charges de personnel :</b> Traitements et cotisations sociales,...	253 877		<b>Atténuations de charges :</b> Remboursement sur rémunérations et charges sociales	46 658
65	<b>Autres charges de gestion courante :</b> Syndicats intercommunaux de voirie, service incendie, subventions,...	214 888	75	<b>Autres produits de gestion courante :</b>	400
66	<b>Charges financières :</b> Intérêts des emprunts,...	2 000			
	Excédent global destiné au financement des investissements	177 060		Excédent de 2013 non utilisé et reporté en 2014	135 764
<b>Total des charges de fonctionnement</b>		<b>826 494</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>826 494</b>

Le conseil municipal a établi le budget prévisionnel 2014 en reprenant les taux d'imposition de l'année passée. Alors que l'actualité générale évoque la diminution significative des enveloppes destinées aux collectivités locales, il est important de constater que cette évolution n'est pas nouvelle et qu'il s'agit plutôt d'un accroissement de cette tendance pour les années 2015 et suivantes.

Voici en quelques chiffres, le bilan des dernières années :

RECETTES de FONCTIONNEMENT	réalisé 2011	réalisé 2012	réalisé 2013	réalisé 2014
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	204 442	202 734	195 353	184 063
DGF par habitant	213	207	198	184

Face à cela, le conseil municipal reste vigilant pour assurer une qualité de services aux habitants (petits et grands) sans que le budget ne dérape comme le résume le tableau suivant

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	réalisé 2011	réalisé 2012	réalisé 2013	BP 2014
Dépenses réelles après atténuation de charges et produits	599 871	618 661	580 907	602 776

Le budget détaillé est consultable en mairie avec, si vous le souhaitez, les commentaires des élus.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) À 29 COMMUNES

L'Agglomération d'Agen a prescrit, lors du conseil d'Agglomération du 26 septembre 2013, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble de ses 29 communes membres.

### Qu'est-ce qu'un PLUi

Le PLUi est un document de planification qui établit un **projet global d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable** et qui fixe en conséquence les **règles générales d'utilisation du sol** sur le territoire communautaire.

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal dessine l'agglomération de demain. Exprimez-vous et participez au projet de territoire.

### Comment participer à l'élaboration du PLUi :

La délibération du 26 septembre définit les modalités de concertation suivantes pour toute la durée du PLUi :

Informations sur le site internet de l'Agglomération d'Agen	Modalité actuellement en place
Informations sur les bulletins communautaires de l'AA et des bulletins municipaux	Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure
Dossier explicatif du projet envisagé disponible dans les mairies et à l'AA	Modalité actuellement en place et au fur et à mesure de l'avancement de la procédure
Articles dans la presse locale	Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure
Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée en mairies et au siège de l'Agglomération	Modalité actuellement en place
L'organisation de réunions publiques	Lors des grandes étapes du PLUi

N'hésitez pas à venir donner vos idées, apporter vos remarques sur le registre accessible en mairie de votre commune ou au siège de l'Agglomération d'Agen - 8, rue André Chénier à Agen.

### Où en est le PLUi

Les études de diagnostic ont débuté en avril 2014 avec le bureau d'études CREHAM. L'Agglomération envisage d'approuver le PLUi fin 2016.

### En attendant l'approbation du PLUi à 29 communes :

Durant l'élaboration du PLUi à 29 communes et jusqu'à son approbation, restent applicables :

- **le PLUi durable à 12 communes** (sur les communes d'Agen, Bajamont, Boé, Bon Encontre, Colayrac Saint Cirq, Foulayronnes, Lafox, Layrac, Le Passage, Saint Caprais, Saint Hilaire de Lusignan, Sauvagnas),
- **les POS, PLU et cartes communales en vigueur sur les 17 autres communes membres** (Astaffort, Aubiac, Brax, Caudecoste, Cuq, Estillac, Fals, Laplume, Marmont Pachas, Moirax, Pont du Casse, Roquefort, Saint Nicolas de la Balermie, Saint

## L'AGENCE DEPARTEMENTALE d'INFORMATION sur le LOGEMENT (ADIL)

**vous conseille et vous informe sur les questions d'ordres juridiques, financiers et fiscaux sur le logement.**

Que vous soyez propriétaire ou locataire, les juristes de l'ADIL répondent gratuitement à vos questions sur le logement (rapports locatifs, copropriété, urbanisme, fiscalité immobilière, accession à la propriété avec étude de financement, habitat indigne...).

Vous pouvez rencontrer les juristes de l'ADIL :

- **sans rendez-vous** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 12h, sur et sans rendez-vous dans ses bureaux situés 6 bis boulevard Scaliger à **Agen**
- **sur rendez-vous** : le 1er et 3ème mercredi du mois de 9h30 à 11h30 dans les locaux de l'ancienne communauté de communes de Laplume en Bruilhois à **Estillac**
- **sur rendez-vous** : le 1er et 3ème mercredi du mois de 14h30 à 16h30 à la mairie de **Layrac**
- **sur rendez-vous** : le 2ème et 4ème mercredi du mois de 14h30 à 16h30 à la mairie de **Pont du Casse**

Pour contacter l'ADIL :

téléphone : 05-53-67-93-65

courriel : [adil-47@live.fr](mailto:adil-47@live.fr)





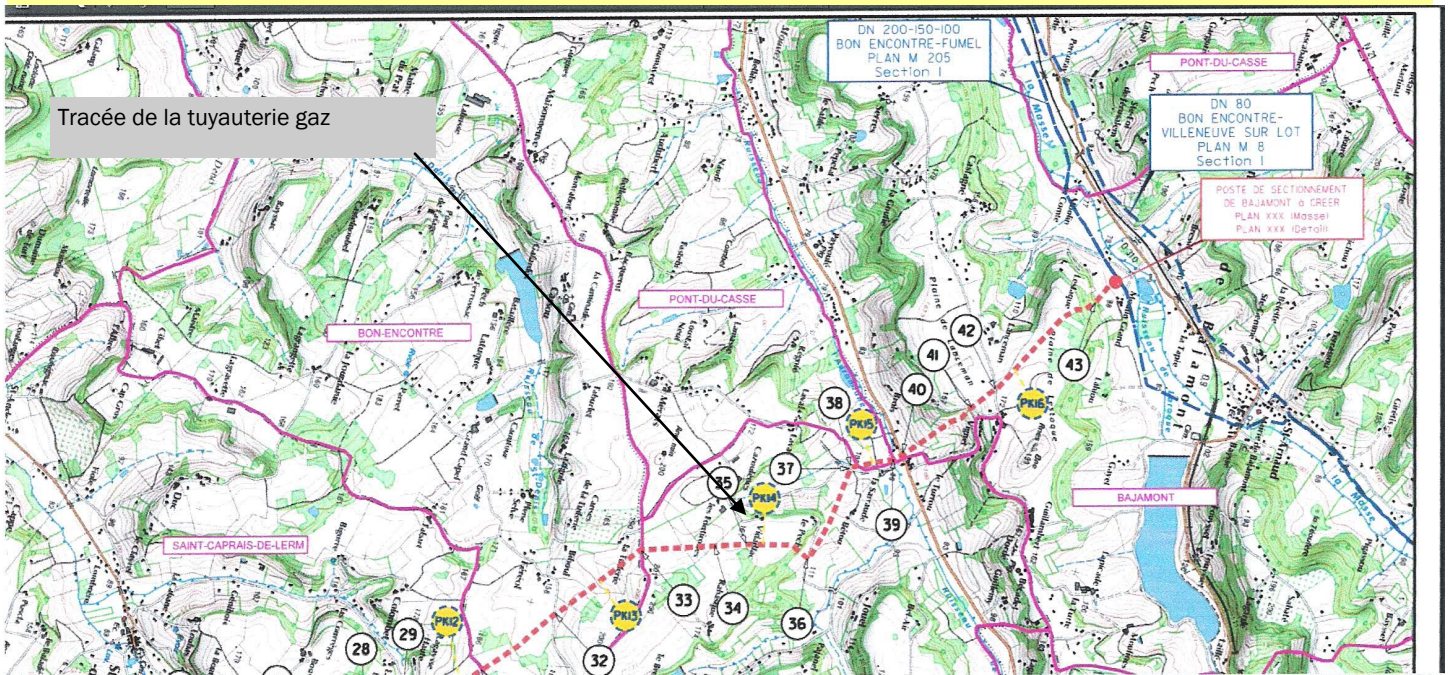
**La construction d'une canalisation de transport de gaz naturel** enterrée entre les communes de Saint-Romain-le-Noble et de Bajamont entre dans sa phase de réalisation, avec pour objectif la mise en arrêt d'exploitation de la canalisation de gaz naturel à haute pression dans la zone urbanisée d'Agen.

D'une longueur d'environ 17km, cette canalisation enterrée entre 1,2 et 1,7m aura un diamètre nominal de 200 mm et le gaz y circulera à une pression maximale de 66,2 bars relatifs.

La canalisation est posée d'une façon générale en propriétés privées sous convention de servitude. Les emprunts du domaine public, essentiellement les traversées de routes et de ruisseau, un nouveau poste de sectionnement appelé poste de «Bajamont» sera créé près du lieu dit « Colbat ».

La date de mise en service de cet ouvrage est prévue pour novembre 2015

Pour toute information complémentaire : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/cza-contournement-de-la-zone-a2529.html>



**VOIRIE 2014**

Le programme d'entretien 2014 de nos routes communales et rurales arrive à son terme. Il représente un investissement de 50 000 euros et un budget de fonctionnement (opérations d'entretien courant) de 11 000 euros. Citons en particulier les opérations significatives de reprofilage et réfection de la couche de roulement sur les chemins de Piot, Basque, tour du lac de Bajamont, et voie communale 501.

Le Conseil Général de Lot et Garonne a effectué cette année :

- ⇒ la reprise de la totalité de la RD 310 entre Pont-du-Casse et Bajamont. La finition sera effectuée en 2015,
- ⇒ Le traitement de la couche de roulement en traversée de village,
- ⇒ La reprise de la RD 656.

La réception de ces différents travaux a été l'occasion pour le conseil municipal de remercier le Conseil Général et en particulier, Mme Catherine Pitous, conseillère générale, ainsi que les équipes techniques pour leur compétence, leur écoute et leur réactivité.

## ECOLE

Quatre enseignantes nouvellement nommées ont effectué leur rentrée à l'école primaire de Bajamont et œuvrent dans l'intérêt des **91 enfants** inscrits pour l'année scolaire 2014-2015. Elle comptent sur le soutien de toute la communauté éducative pour que les élèves bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage.

### Effectifs scolaires

- 49 élèves en élémentaire et 42 en maternelle.
- Les 5 enseignantes ont en charge 91 élèves répartis en 4 classes.
- Nouvelles enseignantes : Mesdames DONATI, LECLERC, DUMOND ET LOWINSKI.  
(Madame Marie BENEZECH, présente le mardi, couvre la journée de décharge de direction de Madame Edwige DONATI.)

### Répartition des effectifs par classe

ENSEIGNANTES	CLASSES	NOMBRE D 'ELELEVES	
Edwige DONATI Marie BENEZECH (le mardi)	CE2	13	Total 25
	CM1	6	
	CM2	6	
Christelle LECLERC	CE1	13	Total 24
	CE2	11	
Anne-Laure DUMOND	GS	17	
Sabrina LOWINSKI	PS	14	Total 25
	MS	11	
<b>TOTAL : 91</b>			

## CHANTIER JEUNES

Le chantier jeunes de Bajamont a rassemblé cette année 17 adolescents de la commune de 13 à 17 ans. Ils ont eu pour mission d'effectuer des travaux communaux pendant une semaine.

Au programme : nettoyage, ponçage, peinture du kiosque et des bancs devant la mairie ; nettoyage de la piscine et peinture d'une petite maison en bois du centre de loisirs ; nettoyage et rangement de l'école avec l'aide des agents municipaux ; pyrogravure pour la réalisation de panneaux.

Les travaux communaux se sont déroulés le matin et l'après-midi, les jeunes ont participé à des loisirs organisés par la maison de l'enfance.

Au programme : sortie à Laser Lander ; au lac de Montaigu ; à Parc en Ciel (accro branches) et une soirée camping avec tout le groupe.



Cette semaine a permis aux jeunes d'avoir un rôle actif dans la vie collective, de fournir et de valoriser un travail utile. C'est également l'occasion de mieux se connaître.

Merci à Chloé P, Ambre, Therry, Enéka, Mohamed, Guillaume, Charly, Jade, Chloé P, Florian, Louis, Romane, Chloé D, Marion, Gaëtan, Claelia, Baptiste, Adrien, Franck, Colette et Somia.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Maison de l'Enfance début juin. Pour toute demande d'information vous pouvez vous adresser à la maison de l'enfance ou à la mairie

**A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !**



La Maison de l'Enfance Hélianthe regroupe dans un même lieu : une crèche, un CLAE et un centre de loisirs, c'est une structure associative Loi 1901 composée d'un Conseil d'Administration avec 9 membres actuellement dont 5 personnes en composent le Bureau. La Présidente est Mme Mélissa BLANDIN.

La Maison de l'Enfance souhaite :

- ⇒ Accompagner l'enfant dans son développement de 3 mois à 16 ans.
- ⇒ Être une structure ouverte, de proximité ou les parents ont la possibilité d'être ACTEURS
- ⇒ Être un des co-éducateurs dans la commune, être force de propositions concertées et de dynamique d'innovations

Afin d'être le plus disponible possible pour répondre à toutes vos questions, (facturation, règlements, contrats, etc...) nous vous accueillerons sur rendez-vous uniquement ou par téléphone :

les mardis après-midi de 13h30 à 18h00 pour les parents de la Crèche  
 les jeudis après-midi de 13h30 à 18h00 pour les parents du CLAE et du CLSH

La Maison de l'Enfance a le plaisir de vous présenter son site internet fait par des bénévoles. Vous pourrez nous retrouver à l'adresse suivante : Site : <http://www.helianthe.fr/>

La Maison de l'Enfance participera au marché de Noël du 7 décembre 2014.

	CRECHE	CLAE	CENTRE DE LOISIRS
PERSONNEL	<b>9 personnes</b> dont : 1 Directrice 1 Infirmière 3 Auxiliaires de puériculture 4 Aides maternelles	<b>10 personnes</b> dont : 1 Directrice 1 Directeur adjoint 6 BAFA et 2 en cours de BAFA  Adrien, Coralie, Grâce, Isabelle, Karim, Lexi, Loubna, Rémi, Somia, Audrey	<b>10 personnes</b> dont : 1 Directrice 1 Directeur adjoint 6 BAFA et 2 en cours de BAFA  Adrien, Coralie, Grâce, Isabelle, Karim, Lexi, Loubna, Rémi, Somia, Audrey
HORAIRES	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  <b>Fermeture</b> la semaine de Noël et 15 jours en juillet	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 de 11h45 à 14h de 16h15 à 18h45  Les mercredis de 7h30 à 8h45	<b>Hors vacances scolaires :</b> Le mercredi de 11h45 à 18h30  <b>Pendant les vacances scolaires :</b> Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
TARIFS	Selon le barème CAF en vigueur	Calculés à partir de votre quotient familial selon un forfait avec un plancher (17,50 €) et un plafond (29,00 €) pour l'année 2014.	Selon le barème CAF en vigueur
ACTIVITES		<b>Travaux Activités Périscolaires</b> Cuisine, musique, yoga, danse, cirque, jardins, créations  Les TAP se déroulent entre 11h45 et 13h20.  Temps libre de 13h30 à 14h00.	Pêche, accro-branche, veillées, piscine, balades, diverses sorties, spectacles, séjour de ski (sur inscription)
INSCRIPTION	Contacter Mme Isabelle ALLIET Directrice de la Crèche 05.53.67.99.12		Contacter Adrien SOULIE pour l'inscription au séjour de ski (organisé au Mourtis du 21 au 25 février 2015)

**Pour nous contacter**

Mme SOULIE Françoise, Directrice administrative ou Mme SEIXAS Sylvie, secrétaire comptable  
 05.53.67.99.12    [Contact@helianthe.fr](mailto:Contact@helianthe.fr)    Site : <http://www.helianthe.fr/>

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le **CCAS** a été créé en 2010. Il est composé d'un président, le maire, Patrick Buisson, de 4 conseillers municipaux, Marcelle Manein, vice-présidente, Delphine Scopel, Jean-Pierre Jouve et Boris Bru et de 4 personnes ressources de la commune, Marie-Claire Arestat, Franck Monségur, Colette Aguetzaz, et Fathia Chenoufi.

Il a pour but de vous aider à trouver des solutions si vous rencontrez des problèmes ou difficultés ponctuelles en vous dirigeant vers les services compétents. Il suffit de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie qui vous orientera vers le référent de cette commission.

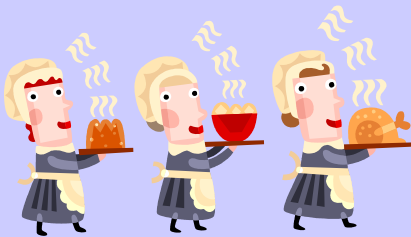
**L'après-midi dansant** organisé par le CCAS aura lieu **Dimanche 15 Février 2015** à partir de 14 h 30. Il sera animé par l'orchestre André Allibert, bien connu des danseurs.

Entrée 10 € : 1 pâtisserie et une boisson offertes.

Réservation mairie 05.53.95.62.48 ou 06.81.75.54.90



## REPAS DES AINES



Comme chaque année, la municipalité organise un repas pour nos aînés, à partir de 70 ans. L'occasion de se rencontrer leur sera donnée encore **Dimanche 25 janvier 2015 à partir de 12 h**, à la salle polyvalente de Bajamont. Les personnes concernées peuvent déjà s'inscrire auprès du secrétariat de mairie, mais une invitation sera envoyée à chacun. Comme toujours une animation agrémentera cette journée.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année en collaboration avec les associations de la commune, a été organisée une randonnée pédestre le Samedi 13 Septembre, autour de Bajamont, de 6 kms où toutes les associations étaient représentées. Sous le soleil, une trentaine de Bajamontais, coachés par Gilbert et Michel, se sont promenés sur les chemins de notre commune. Echange et convivialité entre les présidents des associations et les participants. Au retour, présentation des associations, de leurs projets, accueil des nouveaux habitants et apéritif offert par la municipalité.



## JOURNEE DU PATRIMOINE 2014 - organisée par la mairie

Les trésors cachés ! Très belle journée guidée par Monsieur J.E Soulie, ancien maire de Bajamont, qui grâce à ses grandes connaissances du terrain a pu nous emmener dans des sites inconnus de nous tous.

Au programme des visites guidées : grande face, sites troglodytes, site culturel, souterrain-refuge, le matin.

A 13 h, vu l'intensité des visites, pique-nique « auberge Espagnole » au village.

En suivant, co-voiturage et marche, le lac, le château, la fontaine, la chapelle du diable (marche dans les bois), l'église romane Saint Martin de Serres...

Le soleil était présent et pour cette première journée 22 personnes sont venues visiter notre commune.



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE et CONSEIL GENERAL**

Mercredi 22 Octobre à 20h30, dans le cadre du Festival des arts du récit « il était une voix », nous avons eu le plaisir d'accueillir Colette MIGNE, conteuse, pour une animation proposée par le Conseil Général de Lot-et-Garonne - Direction de la Culture et la Bibliothèque départementale. Spectacle intitulé « Contes pour rire »



La bibliothèque municipale a organisé Dimanche 28 septembre, une journée « **Carnets de voyage** » :



Le matin nous avons reçu les auteurs du carnet de voyage « Sur les pas du Che » Jean-Michel et Laure Arquey. Un périple de 6 mois en Amérique du Sud en vélo. Ils nous ont régalé de leurs péripéties, de leurs rencontres avec les habitants des pays traversés, Colombie, Chili...L'après-midi, des ateliers /outils pour la réalisation d'un carnet de voyage : écriture, démonstration et mise en page de photos, de dessins et aquarelle...). Toute la journée, expositions de panneaux et prêts de livres sur ce thème. L'après-midi s'est terminé par un goûter.

Jean-Michel et Laure Arquey



Atelier « aquarelle » par Jeanine Girondier



Atelier « Ecriture » par Mr. Fabre

Pour la 4<sup>ème</sup> année, la bibliothèque organisera la journée « **Lectures au jardin** », sur le thème des voyages, le **Dimanche 10 Mai 2015 à partir de 10h.**

- Rencontre avec deux auteurs/illustrateurs Alfred primé au festival d'Angoulême pour son dernier livre et Olivier Ka . Ces deux illustrateurs se connaissent et produisent un spectacle ensemble,
- La roulotte « La Romina » proposera deux animations dans la journée : atelier créatif (Origami ou Mandala). L'après-midi alternance de deux contes dans le secret de la roulotte. Séances (14h,15 h,16h,17h),
- Spectacle jeune public : Grand ménage avant le départ « Le Chapouto » Cie Bachibouzouk ,
- Les enfants du CLAE qui ont participé à l'atelier « D'jembé » tout au long de l'année animeront l'apéritif offert,
- Atelier « Musique du monde » avec le musicien qui intervient au CLAE,
- Des lectures par les bénévoles de la bibliothèque tout au long du sentier des « mauvaises herbes ».Sieste littéraire sous le tilleul derrière la bibliothèque,
- La librairie Tartinerie accompagnera le projet avec des livres liés au thème proposé,
- Attribution du prix pour les sélections de livres lus sur le thème du voyage. Débat avec les enfants.

Et bien entendu, l'apéritif offert et le repas tiré du panier .... Moment convivial incontournable et notre Bar à Thym pour subvenir aux petites et grandes soifs.

Des surprises sans doute ! ...Le projet va inévitablement évoluer.

Nous vous proposerons tout au long de l'année quelques rencontres-débat pour venir partager vos souvenirs de voyages, avec comme point fort, la journée du 10 Mai 2015. Si vous êtes intéressés par ce programme vous pouvez prendre contact avec Mme Manein, au 0681755490.



## Association des Parents d'Elèves - Sonia Péberat

L'Association des Parents d'élèves de Bajamont, avec le concours des associations Bajamontaises et de l'école, est heureuse de vous convier le Dimanche 7 Décembre de 10h à 17h à la salle des fêtes, au premier marché de Noël de la commune. Vous y découvrirez près d'une vingtaine d'exposants/artisans qui proposeront à la vente des produits du terroir ou encore leurs confections originales de bijoux et bien d'autres choses encore.

Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place (Food truck).

A 11h et 16h le Père Noël viendra rendre visite aux enfants, accompagné par les chants de la Chorale Polifonia.

Ce sera également l'occasion de faire une photo souvenir dans un décor hivernal.

Les parents pourront se réchauffer autour d'un vin chaud pendant que les enfants qui le souhaitent se feront maquiller par une professionnelle.

Tous les éléments seront réunis afin que vous puissiez passer un agréable moment en famille.

Même votre sapin de Noël (Type Normann) vous sera livré aux pieds de la salle des fêtes ce jour là. Toute l'équipe vous attend nombreux...

Nous n'oublions pas les plus démunis, c'est pourquoi il y aura un stand de la Croix rouge pour recueillir vos dons.



## La Croix Rouge : Le goût du partage... Noël pour tous !

A l'occasion de ce marché de Noël Bajamontais, vous trouverez au milieu des stands de fête, un espace qui permettra à **votre cœur de donner, à votre main d'agir**, en lien avec la Croix Rouge d'Agen.

La Croix Rouge mène plusieurs actions en faveur des étudiants, des jeunes mamans, des SDF et détenus, des étrangers.

Nous vous proposons de vider vos placards pour soutenir notre action et venir en aide auprès des plus démunis.

Pour les étudiants avec des produits non périssables, pour l'hygiène ou la nourriture.

Pour les jeunes mamans, avec des vêtements de bébé ou de jeunes enfants qui ne servent plus, des jouets, peluches qui pourront faire des heureux.

Pour les SDF ou détenus avec des blousons, vêtements chauds qui encombrant vos placards.

Pour les étrangers avec des livres, cahiers, crayons...

Tous vos dons seront regroupés à Bajamont avant d'être portés sur Agen pour une redistribution.

D'avance et de tout cœur, merci.

Si vous désirez mieux connaître la Croix Rouge, et pourquoi pas la rejoindre pour telle ou telle action, n'hésitez pas à nous contacter. Sur Agen nous sommes au 148 rue Lamennais.

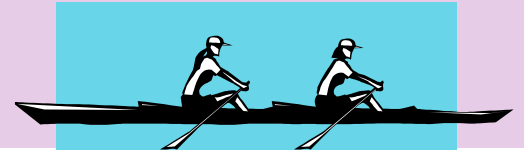


**UNE BAJAMONTAISE à L'HONNEUR**

Diane Maissonnier, jeune Bajamontaise, licenciée au club de l'Aviron Agenais est entrée dans la cour des grands : première médaille d'or à son palmarès décrochée le quatre mai dernier, avec le 8 junior filles d'aquitaine lors de la Coupe de France, qui opposait les meilleurs rameurs des ligues de France.

Lors de la Coupe de la jeunesse, compétition de haut niveau européen qui s'est déroulée à Libourne, les 2 et 3 août, Diane et sa co-équipière ont brillamment représenté la France en deux de couple, obtenant une 4ème place le samedi et une 3ème place, soit la médaille de bronze en double juniors femmes derrière les Italiennes et les Suisses.

Le vendredi 28 novembre dernier elle était mise à l'honneur par la ville d'AGEN. Félicitation Diane.

**ASSOCIATION CULTURELLE DE BAJAMONT – Liliane Constiaux**

Au programme :

- **Vendredi 13 Février 2015** : Voisinade du Théâtre Ducourneau

« Mon toit du monde à moi c'est toi » -Compagnie de l'Autre

"On pourrait pleurer à chaudes larmes pendant tout le spectacle tellement c'est beau et émouvant. Mais en fait, on rit, on rit tout le temps parce que Alex est un comédien de très grand talent et "Mon toit du monde à moi, c'est toi" un petit bijou d'humour, de finesse, de gags et d'amour. De cet amour qui fait même du mal au ventre quand on y pense, vous savez, et qu'on met un jour comme un cri dans une lettre qui sera peut être jamais lue."

- **Vendredi 6 Mars 2015** : Anne Etchegoyen / chant basque"

Une magnifique voix au service du pays Basque et de ses poètes. Du classique au contemporain, elle passe élégamment du basque au français et également au castillan. Son récital réglera les amoureux des chants traditionnels."

**Association Culturelle et Musicale de Laroque (ACM) - M.Fondriest :**

(Ecole de Musique et de Danse)

**Cours d'initiation à la Danse** : Eveil corporel avec Emilie (pour enfants à partir de 4 ans)

Le Lundi de 17h à 18h - Début des cours le 3 Novembre

**Inscriptions Danse et Musique** : tous les mardis de 17h à 19h

**Salle de Musique et Danse de Laroque**, Place de la Mairie - Cour de l'Office du Tourisme

**Renseignements** : 05.53.96.16.83 ou 06.08.05.69.13 Mail : [jc.fond@wanadoo.fr](mailto:jc.fond@wanadoo.fr)

Les cours de Musique et de danse fonctionnent sur 2 centres : Laroque et Bajamont

**LISTES ELECTORALES : INSCRIPTION**

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 30 décembre 2014 (mairie fermée le mercredi 31/12). Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

**RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL**

L'Agglomération d'Agen a décidé la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Son objectif est de préserver le cadre de vie des habitants de l'Agglomération Agenaise en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager. Soucieuses d'assurer aux activités locales de larges possibilités d'expression, l'Agglomération d'Agen et les communes fixent également au règlement l'objectif de garantir la lisibilité des informations commerciales. Elle sera obtenue par l'intégration des publicités et des enseignes dans le tissu urbain.

L'Agglomération d'Agen a entamé, depuis juillet 2013, la procédure d'élaboration du RLPi, en concertation avec les communes. Identique à celle d'un PLU, elle permet à tous les habitants de l'agglomération, les commerçants, les associations, les professionnels de l'affichage de participer à la construction de ce projet. Pour en partager les orientations, divers outils d'information et de concertation sont à leur disposition dans les mairies : dossier de concertation et sur les sites internet des villes et de l'Agglomération d'Agen rubrique Règlement Local de Publicité.

**ECHO-CROISÉS Grille n°1 / JPJ**

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III				■				
IV						■		
V							■	
VI			■					■
VII				■				
VIII								
IX						■		
X					■			

Horizontalement

- I. Tout autour de Bajamont.
- II. Ainsi elle aura du goût.
- III. Elle s'occupe de la santé. Pronom.
- IV. Qui conduit au pire. Le faire c'est ne pas s'en faire.
- V. Peuvent amener un grain.
- VI. Il est sympa dans l'organisation. Serre et ponçons.
- VII. Un lieu sans tête. Sans elle, c'est la dèche.
- VIII. Y être c'est la question !
- IX. Saisis. Préposition.
- X. Deux points doublés. Choisi.

Verticalement

- 1. Il écrit sa vie en vert.
- 2. Ainsi on pourra les compter.
- 3. Un sacré coup d'œil. Pyrénéenne.
- 4. Note dans un sens. De pierre ou de raison. Et approuvés ?
- 5. Du Mans peut-être.
- 6. Le premier des anglais. A l'élastique ?
- 7. Le dernier d'une série. Il n'est pas vraiment connu.
- 8. Sa fin permet des affaires

Solution

I. Environ. II. Cuisine. III. OMS. Leur. IV. Létal. FI. V. Orages. VI. GO. Eta. VII. (S)ite. Tune. VIII. Selle. IX. Tenu. Es. X. ESSES. Eliu.  
 1. Ecologiste. 2. Numérotés. 3. Vista. Eline. 4. Is (si). Age. Lus. 5. Rillettes. 6. One. Saut. 7. Neuf. Untel. 8. Série. Eésu (usée)  
 es. Fatiguée dans un sens



## Manifestations de Décembre 2014 à Avril 2015

<b>Dimanche 07 Décembre</b> 10 h à 17 h Salle polyvalente	Marché de Noël	Associations de Bajamont
<b>Mardi 16 Décembre</b> 12 h Salle polyvalente	Mairie	Repas de Noël offert à l'école
<b>Vendredi 09 janvier</b> 18 h 30 Salle polyvalente	Mairie	Vœux de la municipalité
<b>Dimanche 25 janvier</b> 12 h Salle polyvalente	Mairie	Repas des aînés
<b>Vendredi 13 février</b> 20 h 30 Salle polyvalente	Association culturelle	Voisinade du théâtre Ducourneau «Mon toit du monde à moi c'est toi»
<b>Dimanche 15 février</b> 14 h 30 Salle polyvalente	CCAS	Après-midi dansant Orchestre A. ALLIBERT
<b>Vendredi 06 mars</b> 20 h 30 Salle polyvalente	Association culturelle	Anne Etchegoyen Chants basque
<b>Samedi 21 mars</b> 20 h 30 Salle polyvalente	Association des Parents d'Elèves	Loto

### Coordonnées de la Mairie

05 53 95 62 48

⇒ [secretariat.mairie@bajamont.com](mailto:secretariat.mairie@bajamont.com)

⇒ Urgence élu de garde : 06 72 43 33 57

### Horaires d'ouverture

Lundi : 09 h 00–12 h 30    13 h 30–17 h 30

Mardi : 13 h 30–17 h 30

Jeudi : 13 h 30–17 h 30

Vendredi : 13 h 30–18 h 30



En dehors des horaires d'ouverture de la mairie  
 un seul numéro : **06 72 43 33 57**